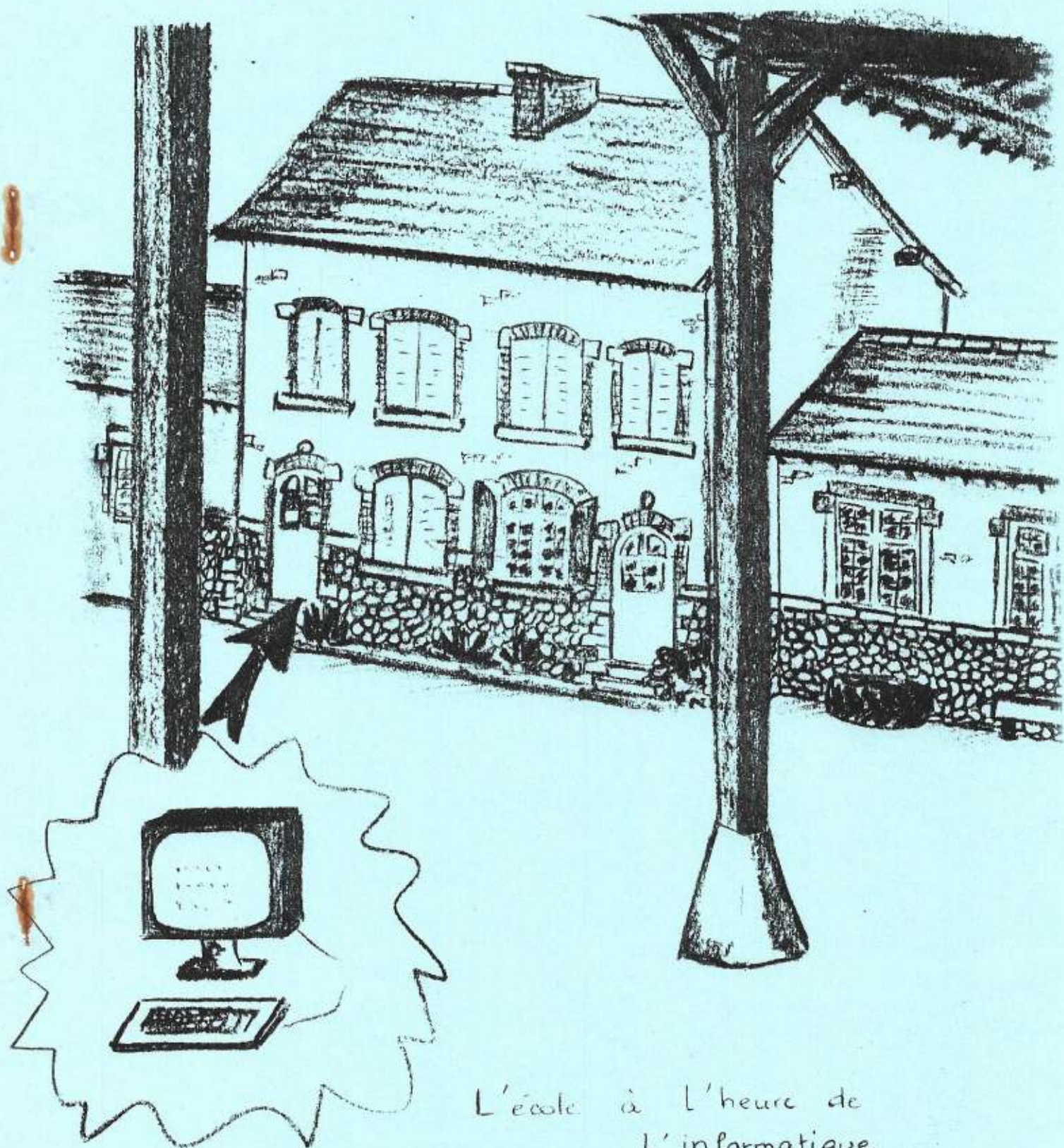


# BULLETIN MUNICIPAL



L'école à l'heure de  
L'informatique

n°5

LA ROUAUDIÈRE

Voici déjà le 5ème bulletin, il vous apporte les informations sur la vie de la Commune, rédigé et réalisé par un petit groupe de bonnes volontés que je tiens à remercier ici.

Une année nouvelle venant de commencer, je viens vous présenter à toutes et à tous mes meilleurs voeux de succès, de joie et de santé, que 1987 soit vraiment pour tous une bonne année.

Certes, l'horizon est parfois sombre, la conjoncture maussade ; beaucoup d'entre vous sont inquiets devant les perspectives qui se présentent. Les plus âgés savent par expérience que notre pays a connu des moments beaucoup plus difficiles et qu'il n'était pas drôle d'avoir 20 ans de 1939 à 1945 par exemple... Nous vivons une période difficile, de transformations, de mutations, des changements sont en marche ; les progrès, la technique bousculent nos habitudes et nous sommes souvent dépassés par les problèmes qui se posent. Malgré tout, je crois fermement qu'un ordre nouveau se met déjà en place, que des solutions vont être trouvées et que nous pourrons repartir dans un monde meilleur, assagi par l'épreuve, plus généreux, plus humain.



BUDGET PRIMITIF 1986

Le budget primitif 1986 a été voté le 27 mars 1986 par le Conseil Municipal. Les recettes et les dépenses sont en équilibre :

- fonctionnement ..... 919 873 F
- investissement..... 198 894 F

Afin de faire face aux nouveaux emprunts contractés en 1985 (assainissement du bourg, collecteurs, travaux de voirie après gel...., le Conseil Municipal a décidé d'augmenter certains taux.

	Taux 1985	Taux 1986
Taxe d'habitation.....	12,50	14,00
Foncier bâti.....	24,70	24,70
Foncier non bâti.....	36,40	38,35
Taxe professionnelle.....	6,36	7,29

Le produit de ces 4 taxes, pour 1986, est de 595 065 F.

COMPTE ADMINISTRATIF 1985

L'approbation du compte administratif 1985 a eu lieu le 20 septembre 1986.

Dépenses : 2 701 741,64 F (fonctionnement : 647 730,29 F  
investissement : 2 054 011,35 F  
Recettes : 2 917 401,12 F (fonctionnement : 1 631 052,52 F  
investissement : 1 286 348,60 F

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1986

Il a été voté le 20 septembre 1986. Les dépenses s'élèvent à :

- fonctionnement : 30 782,98 F
- investissement : 1 385 784,25 F

et les recettes à :

- fonctionnement : 1 005 322,23 F
- investissement : 411 245,00 F

.../...

ASSAINISSEMENT

La 2ème tranche d'assainissement du bourg est terminé depuis mi 1986.

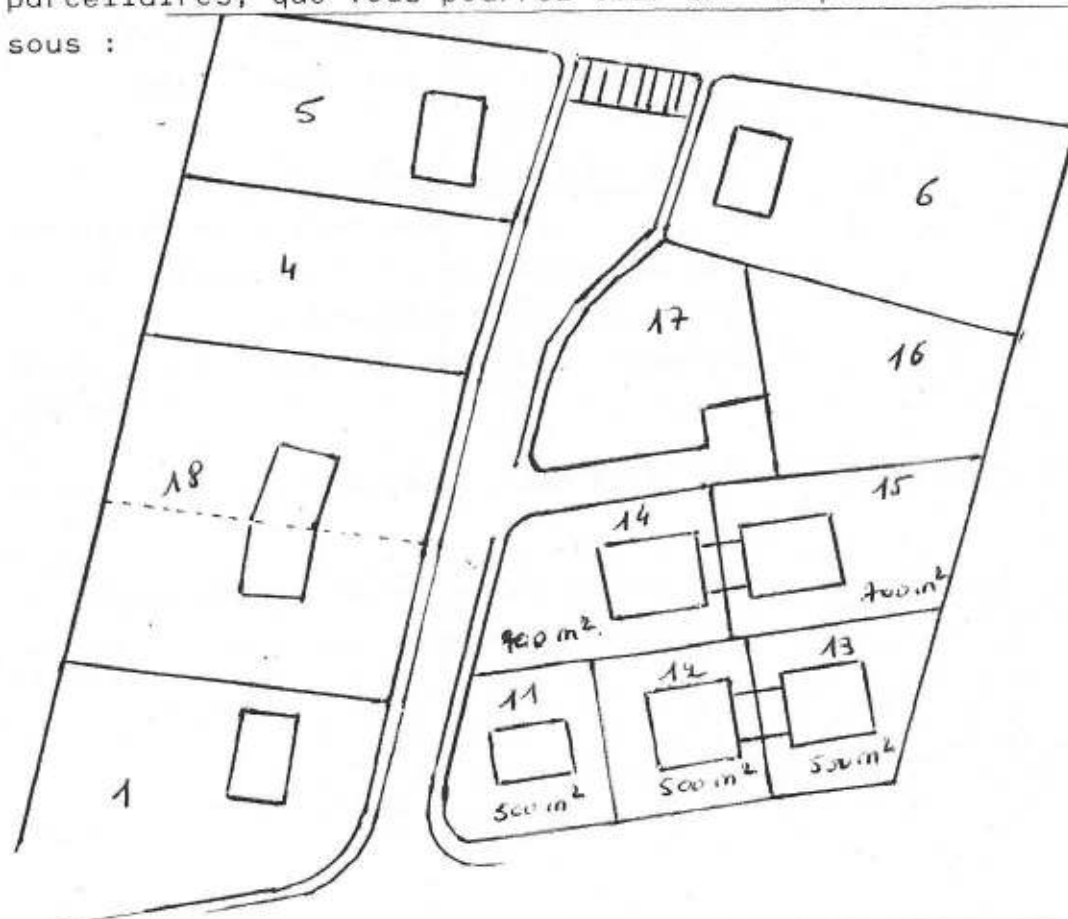
Nous vous rappelons que pour la 1ère tranche, terminée en juillet 1985, les raccordements de chaque maison au réseau d'assainissement devront être effectués au plus tard fin juillet 1987. A ce sujet, pour toute demande de raccordement au réseau, il faut passer à la Mairie faire la demande et où il vous sera remis une autorisation.

COLLECTEURS

Dans le but d'assainir les terres agricoles, l'aménagement de collecteurs se poursuit dans la Commune. Une 4ème tranche de travaux est en train de se réaliser et est évaluée à 95 000 F. Une partie de ces travaux est réalisée grâce à une subvention Régionale (45 000 F) et l'autre partie par un emprunt de 50 000 F (Provinces de France). Une autre tranche de travaux est demandée pour l'année 1987.

LOTISSEMENT

Le lotissement a subi des modifications parcellaires, que vous pourrez voir sur le plan ci-dessous :



Deux parcelles ont été achetées par Monsieur SABIN Bernard de La Rouaudière pour la somme de 42 467,60 F TTC (2 092 m<sup>2</sup>). Le prix de vente du mètre carré est toujours fixé à 18 F HT.

Considérant les demandes de location de logements, le Conseil Municipal a décidé de faire construire quatre logements locatifs individuels : un T 3 et 3 T 4, sur le lotissement communal : parcelles n<sup>os</sup> 12 - 13 - 14 et 15. Le Crédit Immobilier de la Mayenne est chargé de la direction des travaux. L'architecte est Monsieur GOUGEON de Bazougers. Un prêt locatif aidé (P.L.A.) est contracté auprès du Crédit Foncier de France à concurrence de 65 % du montant des travaux. Le reste est financé par une subvention du Département (10 000 F par logement) et par la T.V.A. à récupérer. A ce jour, 4 demandes de location ont été déposées à la Mairie.

#### MANOIR

Une troisième tranche de travaux va être engagée au Manoir et bénéficiera d'une subvention du Contrat Régional d'Aménagement Rural et d'animation (CRARA). Ce programme a été pris en compte par le Syndicat Mixte du Pays du Sud-Ouest Mayennais. Ces travaux concerneront l'aménagement intérieur et seront au maximum exécutés par le cantonnier, aidé d'un T.U.C.

#### SALLE SOCIO-CULTURELLE

Les tarifs de location de la salle ont été augmentés de 2,5 % à compter du 1er mai 1986, ce qui donne les prix suivants :

Banquet - mariage .....	grande salle : 363 F
	petite salle : 181 F
	cuisine : 181 F
Vin d'honneur - réunions .....	grande salle : 160 F
	petite salle : 73 F
	cantine : 50 F
Bal public (pour Stés) .....	grande salle : 906 F
Concours de cartes .....	grande salle : 605 F
	petite salle : 242 F

.../...

Lorsque les utilisateurs louent la salle deux jours à suivre, le 2ème jour ne sera compté qu'à demi-tarif. D'autre part, ces tarifs sont majorés de 30 % si les utilisateurs sont domiciliés hors de la Commune.

Une somme de 100 F est demandée aux personnes qui annulent leur réservation sans raison valable.

Le Conseil Municipal a, en outre, décidé d'accorder à chaque société locale, une fois par année civile, lors d'une manifestation à but lucratif, une réduction de 50 % sur le prix de location et du chauffage.

Les frais de participation au chauffage sont fixés à grande salle : 112 F - petite salle : 56 f.

Ces différents tarifs seront sans doute réévalués au cours de l'année 1987.

Au cours de l'année 1986, il a été encaissé la somme de 22 486,55 F pour les locations de la salle.

En revanche les dépenses se sont élevées à 28 542,57 F :  
 frais de personnel + charges sociales : 10 000 F environ (236 h) - électricité : 15 233,57 F - produits entretien : 1 300 F - eau : 1 000 F environ (206 m3) - gaz : 1 009 F.

#### CANTINE

Le prix des repas a été augmenté à compter du 1er novembre 1986 : 10,75 F au lieu de 10,55 F. En 1986, les familles ont versé pour les repas pris la somme de 17 604,75 F. Quant aux dépenses, elles se sont élevées à 51 456,49 F : frais de personnel + charges sociales : 33 830,00 F - alimentation : 17 126,49 F - gaz : 500 F ; ne sont pas comptés dans ces dépenses l'eau et l'électricité. Comme vous pouvez le constater le prix du repas demandé aux familles ne couvre pratiquement que les dépenses d'alimentation.

#### RAMASSAGE SCOLAIRE

Au cours de l'année 1986, il a été versé à Monsieur BENATRE, qui assure le ramassage scolaire pour l'école publique de LA ROUAUDIERE, la somme de 28 753,20 F, dont 18 698,40 F pour le circuit de la route du Sollier (qui est d'ailleurs subventionné à 100 % par le Département), et 10 054,80 F pour le circuit

des 4 Routes, entièrement à la charge de la Commune (aucun enfant n'étant à plus de 3 km de l'école).  
14 enfants utilisent régulièrement ce transport pour se rendre à l'Ecole de LA ROUAUDIERE.

#### ECOLE PUBLIQUE

Dans ses budgets, le Conseil Municipal a alloué, pour l'année 1986 :

- 5 500 F pour les fournitures scolaires
- 2 200 F pour participation au voyage scolaire et à l'achat de jouets pour l'arbre de Noël.

Au cours de l'année 1986, 3 fenêtres de la classe de Monsieur BOISSEAU, Directeur, ont été remplacées par l'Entreprise HOCDE, de St Aignan, pour 13 359,34 F.

La pièce destinée au matériel informatique a été aménagée au printemps 1986. Une porte a été ouverte de la classe de Monsieur BOISSEAU sur le couloir du logement pour avoir un accès direct, sans passer par la cour. Le coût de cet aménagement a été de 5 500 F environ. Il est à noter que les travaux de tapisserie, peinture, moquette ont été réalisés par la cantonnier et le TUC.

#### TUC

Afin d'aider le cantonnier, le Conseil Municipal a décidé de recruter un TUC : M. LOUET Patrice. Celui-ci travaille à mi-temps et perçoit une indemnité mensuelle de 1750 F (1 250 F par l'Etat et 500 F par la Commune).

#### SECRETARIAT MAIRIE

Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture de la Mairie :

mardi	}	de 14 h à 17 h 30
jeudi		
vendredi	}	de 9 h 15 à 11 h 30
samedi		

Pendant la période des congés annuels (juillet et août), la Mairie n'est ouverte que les mardi et jeudi après-midi, et samedi matin.

CHENAIE

13 chênes ont été abattus et achetés par les Ets DOINEAU de La Rouaudière pour la somme de 5 340 F. Quant au bois de chauffage, il a été vendu à Monsieur VILLEFEU Albert, père pour la somme de 2 750 F. Des tables et bancs ont été installés pour permettre aux touristes de s'arrêter pique-niquer.

Il est envisagé de planter des arbustes en remplacement des chênes. Ces travaux seront effectués dès que le temps le permettra.

REPAS DU 3ème AGE

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 20 septembre 1986, a décidé d'accorder la gratuité du repas annuel offert aux personnes du 3ème âge, qu'à compter de 65 ans.

Le repas de 1986 a eu lieu le 22 octobre et a rassemblé 36 personnes. Remerciements aux bénévoles qui assurent la préparation et le service de ce repas.

BIBLIOBUS

Il est rappelé que la Bibliothèque Centrale de Prêts de la Mayenne a un dépôt à la Mairie de LA ROUAUDIÈRE. Des livres de toutes sortes (romans, documentaires, livres policiers, livres pour enfants) sont renouvelés chaque trimestre. Toute personne intéressée doit s'adresser au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture.

ETAT CIVIL 1986 :

Naissances : 6

Décès : 1 + 2 d'anciens habitants de La Rouaudière

Mariages : 3



ORDURES MENAGERES

Suite à la demande de plusieurs personnes, le circuit de ramassage des ordures ménagères a été modifié au cours du mois de janvier 1987. Une semaine sur deux, le camion repart directement vers Brains, et l'autre semaine, il passe par la rte de St Aignan, la Janvrie, la Foulerais, la rte du Sollier et la rte de Brains. Les ordures ménagères doivent être déposées en bordure de routes dans des sacs.

Au cours de l'année 1986, le coût du service de ramassage des ordures ménagères a été de 10 565,48 F plus 585,73 F de charges de remboursement d'emprunts pour la construction de l'usine. A ce jour, 45 Communes du sud-ouest du Département adhèrent à ce syndicat.

Il est rappelé que les personnes non desservies par ce ramassage peuvent déposer leurs ordures ménagères (en sacs fermés) sur la place de l'église, près des WC publics, au plus tôt le mercredi soir ; le ramassage ayant lieu le jeudi en fin de matinée.

MEDAILLES DE LA FAMILLE FRANCAISE

Le 22 juin 1986, 16 mères de famille de La Rouaudière ont été décorées de la Médaille de la Famille Française :

- 11 médailles de bronze (4 - 5 enfants)
- 4 " d'argent (6 - 7 enfants)
- 1 " d'or (9 enfants).

-----

COMPTE-RENDU DES DIVERSES SOCIETES LOCALES

CLUB DES BONS AMIS

Il a été créé pour le canton de St Aignan une amicale des aînés afin de s'organiser, de se rencontrer, de se connaître. La première réunion a eu lieu dans notre commune : 130 personnes avaient répondu à l'invitation afin de suivre une projection de cinéma sur l'Israël. Nous avons été émerveillés par toutes ces images, des sites saisissants de la Terre Sainte. Nous en gardons un bon souvenir.

Clubs ruraux des aînés à Laval : des adhérents de plus en plus jeunes chaque année, le club de La Rouaudière

../...

y participe. C'est un moyen privilégié pour lutter contre la solitude et l'isolement de notre monde rural. 13 500 adhérents, 72 fédérations pour notre Département, ce qui a été un effort considérable de tous les responsables ; on a besoin de se voir et de se parler. Nous avons assisté aussi à une séance à Rennes de Holiday On Ice, un spectacle superbe, avec ses danses, ballets, décors ; tous, nous avons passé un bon moment.

La Secrétaire : M. MORICEAU  
-----

#### ASSOCIATION SPORTIVE ROALDERIENNE

Animation année 1986 :

24 et 25 mai : tournoi seniors - cadets - pupilles et poussins. Bilan positif

14 et 15 juin : Déplacement à Charenton Notre Dame lors d'un tournoi cadets, avec sortie sur bateau-mouche le soir sur la Seine. Très appréciés des joueurs.

6 juillet : tournoi inter-familles. Bonne participation.

31 août : tournoi mémorial G. MANCEAU. Moins d'intérêt que les années précédents. Seulement 8 équipes se sont déplacées.

19 - 20 et 21 décembre : concours de belote à la dinde.

Nombre d'équipes et classement :

1 équipe seniors : 18 licenciés, placée en début de tableau

1 équipe cadets : 15 licenciés avec St Aignan, montée en groupe supérieur : Division II, placée en milieu de tableau

1 équipe minimes St Aignan-La Rouaudière : 1ère au classement.

1 équipe pupilles : 9 licenciés, placée en début de tableau.

Dates à retenir :

24 et 25 mai : tournoi seniors, cadets, minimes et pupilles.

5 juillet : tournoi inter-familles

30 août : tournoi mémorial G. MANCEAU

18 - 19 et 20 décembre : concours de belote à la dinde

.../...

Le Président Serge CHEVILLARD ayant démissionné pour des raisons personnelles, il a été réélu un nouveau bureau le 6 juin 1986 :

Président : Marcel POUSSIN

Vice-Présidents : Jean-Claude BUCQUET - Marcel CORMIER  
Bernard BUCQUET

Secrétaire : Evelyne VILLEFEU

Secrétaire-adjointe : Gisèle PERROCHE

Trésorier : Claude CHEVILLARD

Trésorier-adjoint : Loïc JAMET

Remerciements aux Ets DOINEAU pour avoir offert un jeu de maillots et shorts à l'Association pour l'équipe Seniors, ainsi qu'aux personnes qui ont pris des cartes de membre bienfaiteur.

Observations : l'Association regrette le manque de spectateurs pour supporter les équipes. Il est dommage que certains membres se désintéressent du club.

Le Président :  
M. POUSSIN

-----  
ASSOCIATION PARENTS ELEVES

Un nouveau bureau a été élu en fin 1986 :

Président : M. SERVEAU Claude

Secrétaire : M. DUPONT Daniel

Trésorier : M. COLAS Georges

Membres : Mmes PERROCHE Gisèle - GAUDIN Marguerite -  
CHENAUT Sylvie - COQUELIN Germaine - MM. BODIN Joseph  
COCHIN Emile - BOISSEAU Patrice.

L'Association organise son bal annuel le samedi 11 avril 1987 à la salle socio-culturelle.

-----  
COMITE DES FETES

Dates à retenir :

- 27 - 28 février - 1er mars 1987 : concours  
de belote

- 9 août 1987 : course cycliste

-----  
.../...

SYNDICAT D'INITIATIVE DU CANTON ST AIGNAN

L'assemblée constitutive de l'Office de Tourisme, a eu lieu à St Aignan-sur-Roë, le 6 novembre dernier. Cette réunion a été provoquée compte-tenu de l'absence de tenue d'assemblée générale dudit Syndicat depuis trois ans.

Après élection, 19 membres ont été désignés pour constituer un nouveau conseil d'administration qui a ensuite composé le bureau :

Président	: M. G. BRIQUET	St Aignan/Roë
Vice-Président	: M. R. PELLETIER	Renazé
" "	: M. E. MACQUERE	Brains s/les Marches
Secrétaire	: M. J. MOYON	Renazé
Secrétaire Adj.	: Mme E. DOINEAU	La Rouaudière
Trésorière	: Mme M. COULAND	Ballots
Trésorier Adj.	: M. F. MOREAU	La Roë
Membre	: M. R. TARDIF	Ballots
"	: M. A. MADIOT	St Saturnin du Limet

Ce Conseil d'Administration a pour premiers objectifs :

- l'animation des maisons de retraite de Ballots, de St Saturnin du Limet et de Renazé.
- l'organisation d'une fête au cours du début juin, réunissant toutes les communes du canton.
- l'animation au moment du passage du Tour de France à Renazé, le 09 juillet prochain.

Si vous désirez contacter cette Association, soit pour des renseignements ou soit pour des suggestions, à LA ROUAUDIÈRE, Mesdames VILLEFEU Evelyne et DOINEAU Elisabeth, se tiennent à votre disposition.

-----